



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 21 octobre 2013

CM 4894/13

CONSULT
PE

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.99.33, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Parlement européen, par le Conseil,**

sur une recommandation de décision du Conseil concernant l'adhésion de la Croatie à la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées

[réf. 2013/0308 (CNS) - COM(2013) 586 final/2 - doc. 13311/1/13 REV 1]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **24 octobre 2013 à 17h00** par e-mail
(dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.